

Compte-rendu du conseil d'école du 2 novembre 2015

Présents : les représentants des parents élus API et FCPE

Les enseignants (Mme Bellilardello et Mme Ceççon excusées)

Monsieur Gauducheau, maire de Vanves, Monsieur Martin, Monsieur Juppín, Monsieur Chomette, directeur des services techniques

QUESTIONS ÉCOLE

- 1) Reconstitution du règlement intérieur avec modification des horaires du mardi et vendredi
- 2) Présentation de l'équipe des enseignants (Mme Ceççon en charge du cm2 est nommée à titre définitif)
- 3) L'effectif des classes s'élève à 199 élèves (deux élèves ont été radiés depuis le 1^{er} septembre)

CP de Mme Danès 24 élèves CE1 de Mmes Fallot et Scholastique : 28 élèves

CE1 de Mme Bluntz : 25 élèves CE2 de Mme Beggar 28 élèves CM1 A de Mme Pierson 22 élèves

CM1 B de M.Dermilly 20 élèves CP/CM2 de Mme Lafargue 22 élèves CM2 de Mme Ceççon 30 élèves

L'école n'a pas d'information à ce jour sur le remplacement du $\frac{1}{4}$ décharge de Mme Bluntz au mois de JANVIER ;

Les classes sont constituées en fonction du nombre d'élèves par niveau et la structure pédagogique envisagée est envoyée à l'IEN, Mme Leroy-Warin, pour validation.

- 4) La charte de la laïcité sera distribuée aux familles en même temps que le règlement intérieur.
- 5) Le prochain projet pédagogique aura pour objectif de travailler les difficultés dans les domaines de la langue écrite et orale.
- 6) Enseignement moral et civique : projet de médiation entre pairs avec une mise en mots des émotions
- 7) Les enseignants constatent un appauvrissement du vocabulaire et un usage de la langue orale déficitaire.

Toutes les classes mettront en place un cahier orange de vocabulaire.

Travail autour d'un thème : par exemple, quels mots employer pour exprimer une émotion etc...

- 8) La semaine des arts aura lieu du 20 au 24 juin
- 9) Un petit déjeuner de Noël avec les familles sera organisé le mercredi 16 décembre
- 10) La remise individuelle des livrets aura lieu du 14 au 18 décembre
- 11) Le Festival du livre aura lieu du 14 au 18 mars avec une vente le jeudi 17 mars
- 12) La fête de l'école sera organisée le jeudi 30 juin
- 13) Prochains conseils d'école 7 mars et 16 juin

Toutes les classes prévoient de sortir 4 à 6 fois dans l'année .Les projets de sortie ont été présentés aux familles au moment de la réunion de rentrée.

14) Toutes les classes iront voir un spectacle au théâtre de la Plaine.

Les enseignants se félicitent de la qualité des spectacles à destination des scolaires

15) Le montant de la coopérative se monte à 3168 euros fin août.

Les enseignants espèrent réduire la participation demandée aux parents pour les sorties de 50%.

Cela dépendra du montant des dons au premier appel.

16) Organisation des langues vivantes : Tous les enseignants enseignent l'anglais du CP au CM2 .

Les germanistes travaillent un projet « jouer , raconter, chanter en allemand »

les mardis et vendredis de 11h30 à 12h.

QUESTIONS MAIRIE

1) Cantine : des enfants se plaignent de la mauvaise qualité de la viande .

Monsieur Gauducheau rappelle que la sécurité alimentaire est sa priorité et que 50% du prix des repas est pris en charge par la municipalité .

François Oriacombe ,Directeur de l'Accueil loisirs élémentaire, précise que beaucoup d'enfants mangent difficilement leurs légumes.

2) Accompagnement scolaire : des parents sont mécontents car les devoirs ne sont pas finis et les leçons pas apprises pendant ce temps.

Mme Pierson déplore le manque de formation des intervenants extérieurs en particulier dans la manière de gérer le groupe. Certains élèves en profitent et se montrent insolents.

3) L'école demande s'il est prévu de rénover le deuxième étage.

M.Chomette , directeur des services techniques, recense les besoins de l'école et les élus arbitreront en fonction des priorités et des finances.

4) Les parents et l'école informent le Maire qu'il y a toujours des camions devant l'école.

5) Accueil de loisirs : des activités spécifiques et des activités type centre de loisirs ont lieu en alternance.

François Oriacombe souligne la qualité des animateurs qui encadrent ces activités.

6) L'école demande à ce qu'il ne soit plus possible d'observer, d'interpeller les élèves de l'extérieur de la cour ou de passer des friandises ou autres choses au travers de la grille.